

## MESURE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL D'UN CHANTIER DE CONSTRUCTION EN MODE « CONCEPTION-CONSTRUCTION PROGRESSIF » RÉALISÉ EN PRÉFABRICATION

Dans le cadre d'un important projet de construction qui sera réalisé au cours des prochaines années, la Société québécoise des infrastructures (SQI) prévoit utiliser le mode « conception-construction progressif » ainsi que l'approche de la préfabrication. Elle rendra disponible l'information nécessaire pour faire une évaluation de la démarche de construction, particulièrement pour mesurer les bénéfices de la préfabrication.

Ce projet de maîtrise sera réalisé conjointement par l'Université Laval et l'École de technologie supérieure (ÉTS). Il consistera à réaliser une évaluation de l'impact environnemental, ou plus précisément des avantages environnementaux, d'un projet de construction de cette nature réalisé en construction préfabriquée volumétrique. Ce projet de recherche utilisera des outils reconnus en analyse de cycle de vie, comme SimaPro ou Open LCA, ainsi que la base de données EcoInvent qui renferme beaucoup de données québécoises. En se basant sur des études antérieures, il apparaît que le transport au chantier, le choix des matériaux et la quantité de déchets seront des variables importantes dans le contexte énergétique québécois. Une caractérisation sera faite également concernant le support que le BIM pourrait apporter au processus.

[www.circerb.com](http://www.circerb.com)

La Chaire industrielle de recherche sur la construction écoresponsable en bois (CIRCERB) est une plateforme académique multidisciplinaire et intégrée, jumelée à un consortium industriel, qui œuvre sur tout le réseau de création de valeur du secteur de la construction, dans le but de développer des solutions écoresponsables, qui utilisent le bois pour réduire l'empreinte écologique des bâtiments.

### Département d'admission

Sciences du bois et de la forêt

### Directeur de recherche

Pierre Blanchet, Université Laval

### Profil du candidat recherché

Titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en génie de la construction, génie du bois, génie industriel, génie environnemental, génie du bâtiment, génie mécanique, architecture ou toute autre discipline pertinente au domaine de la construction.

### Exigences

Être admissible au programme de maîtrise à l'Université Laval

### Conditions

Montant de 24 000\$ par année, versé sous forme de salaire. Durée de 5 sessions.

### Date de début

Selon la disponibilité du candidat

### Pour postuler

Transmettre votre relevé de notes, CV et lettre de motivation à :  
[joincircerb@sbf.ulaval.ca](mailto:joincircerb@sbf.ulaval.ca)